

LE PROJET

Qu'est-ce que Notre Altitude 100 ?

Notre Altitude 100 est un projet d'assemblée citoyenne qui s'inscrit dans le cadre du contrat local de mobilité (CLM) et réfléchit au réaménagement de la place de l'Altitude 100 et ses alentours à Forest, par et pour ses habitantes et habitants. La question centrale est : "Quel avenir pour la place de l'Altitude 100 ?".

Qu'est-ce qu'une assemblée citoyenne ?

Une assemblée citoyenne est un groupe de citoyennes et de citoyens tiré.e.s au sort de manière représentative, réunis pour s'informer, délibérer et formuler des recommandations d'intérêt général sur un sujet de politique publique précis.

Pourquoi cette initiative ?

L'Altitude 100 occupe une place particulière dans la vie des Forestoises et des Forestois. Grâce à l'obtention d'un appel à projet, la Commune a la possibilité d'aller plus loin que la consultation habituelle pour ce quartier : les habitantes et habitants ne donnent pas seulement leur avis, ils élaborent eux-mêmes les propositions, et ce sont également les habitantes et habitants qui tranchent ensuite.

Pourquoi un tirage au sort plutôt qu'une consultation ouverte à tous ?

En réalité, nous faisons les deux. Tout le monde peut donner son avis via la boîte à suggestions, et ces idées seront transmises à l'assemblée.

Le tirage au sort apporte cependant quelque chose de complémentaire. Lors d'une consultation ouverte, ce sont souvent les mêmes personnes qui participent : celles qui ont du temps, un avis déjà tranché ou un intérêt particulier dans le dossier. D'autres voix, comme celles des jeunes parents, des personnes qui travaillent en horaires décalés ou des habitant.e.s moins habitué.e.s à ce type de démarche, sont alors peu entendues. Grâce au tirage au sort, le groupe reflète mieux la diversité réelle du quartier. Le défraiement, la garde d'enfants, et les repas permettent à chacun.e d'y participer.

Enfin, une consultation ouverte recueille surtout des avis individuels. L'assemblée, elle, dispose du temps et des informations nécessaires pour approfondir le sujet, confronter les points de vue et élaborer ensemble des propositions Réfléchies et construites ensemble.

Quels sont les objectifs fixés à l'avance ? Qu'est-ce qui est ouvert et qu'est-ce qui ne l'est pas ?

Le projet s'inscrit dans le cadre du contrat local de mobilité, dont les grands objectifs sont : réduire le trafic de transit, améliorer la sécurité routière, en particulier pour les

enfants et les personnes âgées, et faire de la place un espace mieux partagé où piétons, cyclistes, automobilistes et transports en commun trouvent un équilibre.

Des contraintes techniques et des contraintes financières, liées à la mise en œuvre des travaux, viendront cadrer l'ampleur des projets proposés. C'est à l'assemblée, appuyée par des techniciens (services communaux et régionaux, bureaux d'étude), de relever le défi de proposer comment la place peut concrètement répondre à ces objectifs.

Qui porte ce projet ?

L'échevine et l'échevin de la Participation citoyenne (Jacyara Farias de Azevedo et Alain Mugabo), l'échevine de la mobilité (Flo Flamme) et l'ensemble du Collège des Bourgmestre et Échevins forestois. Le projet est accompagné par DemocratieXXL, What about Dem et Divers Gens, et soutenu par la Fondation Roi Baudouin et la Région bruxelloise (Bruxelles Mobilité).

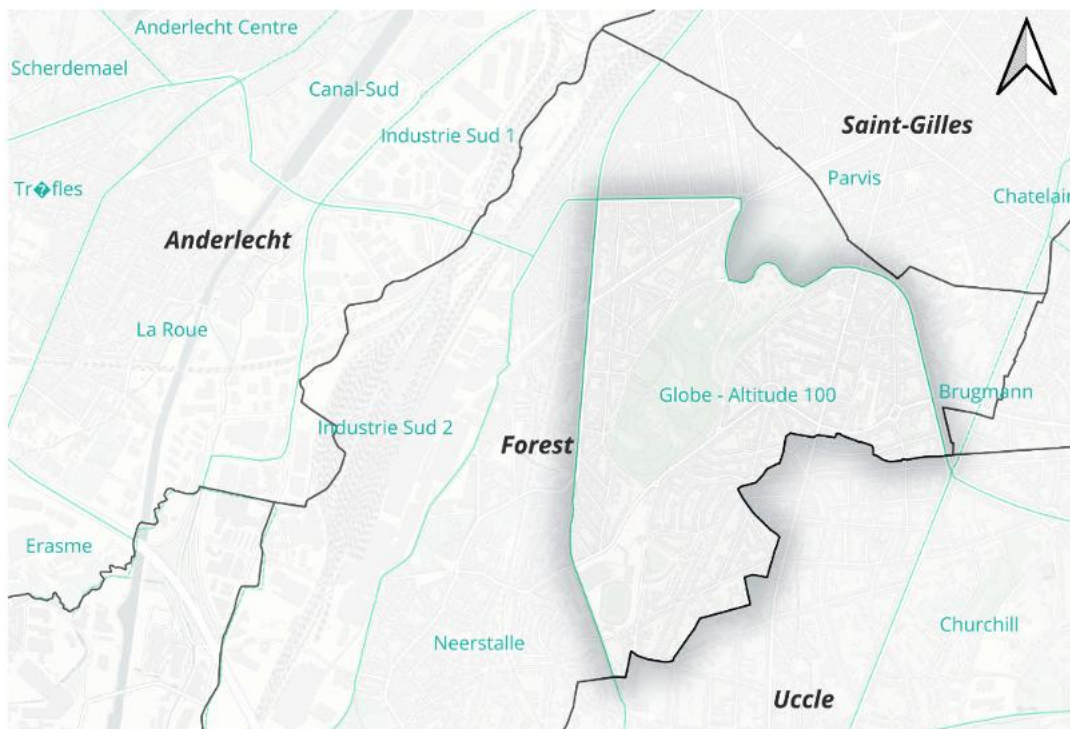
LE TIRAGE AU SORT

Qui peut participer ?

3.000 Forestoises et Forestois ont été tiré.e.s au sort et invité.e.s à s'inscrire jusqu'au jeudi 17 septembre inclus. Parmi les personnes inscrites, un second tirage au sort désigne ensuite les 24 membres de l'assemblée. Ce tirage est stratifié selon le genre, l'âge et le niveau de diplôme, afin que l'assemblée soit représentative de la population forestoise.

Quel est le périmètre du tirage au sort ?

Les 3.000 invitations ont été envoyées à des personnes tirées au sort dans la maille Altitude 100, un périmètre large autour de la place qui compte environ 25.000 habitantes et habitants. Parmi les 24 membres de l'assemblée, la moitié sera issue d'un périmètre plus restreint, situé directement autour de la place, afin que les riverain.e.s les plus proches soient bien représenté.e.s.



Pourquoi j'ai reçu cette lettre ?

Vous avez été tiré(e) au sort de manière aléatoire parmi la population de Forest, au sein de maille Altitude 100 (périmètre défini par la Région bruxelloise). Votre avis compte, quel que soit votre âge, votre profession ou votre parcours : votre expérience du quartier est précieuse.

Mon invitation est-elle personnelle ?

Oui. Vous êtes la seule personne qui peut participer avec cette invitation. Ce n'est pas possible d'inviter une autre personne ou de vous faire remplacer.

Les noms des participants sont-ils rendus publics ?

Non, par respect de la vie privée.

Je n'ai pas été tiré-e au sort, puis-je quand même contribuer ?

Oui, bien sûr ! Votre avis compte. Vous pouvez partager vos envies, idées et suggestions pour l'avenir de l'Altitude 100 via la boîte à suggestions ou par e-mail à **participation@forest.brussels**. Toutes les idées reçues seront rassemblées dans une fiche de synthèse, qui sera présentée lors de la première séance de l'assemblée, le samedi 10 octobre. Les membres de l'assemblée pourront ensuite les intégrer à leurs propositions. **Attention, la date limite pour déposer ou envoyer des suggestions est**

le 1^{er} octobre, afin de laisser le temps de compiler et organiser les propositions récoltées.

Les boîtes à suggestions sont installées à différents endroits :

- Centr'Al (avenue Besme 129-131)
- pharmacie du quartier de l'Altitude 100 (place de l'Altitude 100 , 35)

PUIS-JE PARTICIPER

À partir de quel âge peut-on participer ?

L'assemblée est ouverte à toutes les personnes de 16 ans et plus.

Mon français ou Néerlandais n'est pas parfait, est-ce que je peux quand-même participer ?

Oui ! Il n'est pas nécessaire de parler parfaitement le français ou le néerlandais. Les organisateurs feront tout leur possible pour que chacun·e puisse participer.

Je ne suis pas un ou une experte sur le sujet, est-ce que je peux quand-même participer ?

Oui ! Il n'y a pas besoin d'avoir des connaissances au préalable pour pouvoir participer à l'assemblée citoyenne. Vous recevrez des informations pour pouvoir y participer.

Je ne suis pas disponible pour l'une ou l'autre des quatre dates, est-ce que je peux quand-même participer ?

Non, malheureusement pas. Il est important d'être disponible à toutes les dates communiquées afin d'être pleinement en mesure de contribuer au processus.

Comment puis-je m'inscrire ?

Vous pouvez vous inscrire via le formulaire en ligne sur cette page, ou par téléphone au numéro 0496 46 46 78, du lundi au jeudi, entre 10h et 17h.

Le lieu est-il accessible aux personnes à mobilité réduite ?

Oui

PARTICIPER CONCRETEMENT

Quelles sont les dates de l'assemblée citoyenne ?

- Jeudi 8 octobre, de 18h à 21h
- Samedi 10 octobre, de 9h à 17h

- Dimanche 8 novembre, de 9h à 17h
- Samedi 5 décembre, de 9h à 17h

Vais-je recevoir un défraiement pour ma participation ?

Oui, un défraiement forfaitaire de 240€ est prévu pour votre participation à l'assemblée, pour l'ensemble des dates mentionnées.

Une solution de garde d'enfants est-elle prévue ?

Oui, une solution de garde d'enfants sera proposée pendant les réunions.

Un repas est-il prévu ?

Oui, un repas et des collations seront proposées pendant les réunions.

APRES L'ASSEMBLEE

Comment se déroule l'ensemble du processus ?

Le processus se déroule en deux phases :

- 2026 : Une assemblée tirée au sort se réunira durant 1 soirée et 3 journées complètes (voir les dates indiquées en octobre, novembre et décembre 2026). Objectif : repenser les usages de la place et son aménagement, nourri des avis des habitants et habitantes, des commerçants, des jeunes et des usagers de la place. Au terme de ces journées, plusieurs propositions seront mises sur la table.
- Début 2027 : Diverses sessions d'information seront organisées pour présenter les propositions.
- Printemps 2027 : un vote sera organisé sur les différentes propositions.

Que deviennent les propositions après le vote ?

Les résultats du vote seront transmis au Collège des Bourgmestre et Échevins, qui s'engage à en tenir compte dans le futur réaménagement de la place. Les habitant·e·s seront informé·e·s des suites données aux propositions et de la manière dont elles ont été intégrées au projet.

J'ai encore des questions, où puis-je m'adresser ?

- E-mail: lucie@whataboutdem.com

● Téléphone : 0496 46 46 78, du lundi au jeudi, entre 10h et 17h

En bas de page du site (mention obligatoire selon l'article 5 de la convention) : "Projet réalisé avec le soutien du Fonds de la Loterie Nationale pour la Démocratie, géré par la Fondation Roi Baudouin." (À noter : les logos respectifs de la Fondation et de la Loterie Nationale ne seront pas utilisés.)